Communiqué

Rejet de la demande d'une hausse à 6.1 %

IQALUIT, Nunavut (le 8 septembre 2006) – Le ministre de l'Énergie Ed Picco a adopté la recommandation du Conseil d'examen des taux des entreprises (CETE) visant à réduire l'augmentation tarifaire demandée par la Société d'Énergie Qulliq (SEQ).

Le CETE a établi que la SEQ pouvait composer avec une augmentation de 5.91 pour cent du taux d'électricité de base imputé aux abonnés résidentiels et commerciaux. Le producteur d'électricité du Nunavut avait demandé une hausse de 6.1 pour cent.

Le CETE recommande également que le manque à gagner accusé pour la période du 1er avril 2005 au 30 septembre 2006 soit subventionné le GDN plutôt que par les abonnés de la SEQ. Le GDN consent à subventionner les frais des consommateurs de toutes les catégories tarifaires au cours des 24 mois à venir, en réponse à ce manque à gagner. Les consommateurs constateront l'application de la subvention de 5.16 $ million à la lecture de leur facture.

Le nouveau tarif ainsi que la subvention entrent en vigueur le 1er octobre 2006.

"La plupart des abonnés résidentiels devront débourser environ 10 $ par mois » de dire le ministre Picco.

Présentement, le taux de subvention des abonnés résidentiels est de 18.4 cents le kilowattheure (kWh.). Le nouveau taux s'élèvera à 19.5 cents le kWh.

Au cours de la saison, estivale, la subvention maximale accordée aux abonnés résidentiels est de 700 kWh. En hiver, la subvention porte sur 1,000 kWh. La subvention pour la période hivernale entre en vigueur le 1er octobre, en même temps que le rajustement du taux de base.

"Le nouveau taux de base ainsi que la subvention aux abonnés raffermissent la situation financière de la SEQ tout en étant plus équitable pour les abonnés. »

Au Nunavut l'électricité est produite par des génératrices à moteur diesel. L'augmentation du prix international du pétrole se traduit par l'augmentation du prix du diesel, sujet à un taux indexé de stabilisation du prix du pétrole.

Les consommateurs paient un taux indexé de 3.98 cents le kWh depuis le 1er novembre 2005. Le prix international élevé a aussi affecté le coût du transport du pétrole au Nunavut. Le nouveau prix du pétrole, calculé à partir du coût de réapprovisionnement de 2006, sera annoncé sous peu par le GDN. La SEQ calculera le coût de production et demandera que le prix indexé soit ajusté de manière correspondante.

-30-

Contact média:
Nino Wischnewski, Secrétariat à l'énergie
Gouvernement du Nunavut ☎(867) 975-6001

ᐱᕙᓪᓕᐊᔪᑦ ᑐᓴᒐᒃᓴᙳᖅᑎᑕᐅᔪᑦ ᐱᔭᐅᔪᓐᓇᖅᑕᖅᑐᑦ ᐃᓄᒃᑎᑑᖓᓄᑎᒃ, ᖃᓪᓗᓈᑎᑦ, ᐃᓄᐃᓐᓇᖅᑐᓐ ᐅᐃᕖᑎᑦᓗ ᐅᕙᓂ,
www.gov.nu.ca.
News releases are available in Inuktitut, English, Inuinnaqtun and French on *www.gov.nu.ca*.
Tuhaqtaghat ittut Inuktitut, Qablunaatitut, Inuinnaqtun Uiviititullu talvani *www.gov.nu.ca*.
Les communiqués de presse sont disponibles en inuktitut, en anglais, en inuinnaqtun et en français à : *www.gov.nu.ca*.